

Togo-Forêts

**Le ministre Kokoroko appelle
à une gestion rigoureuse** P6



Réseaux sociaux

**49 millions de faux comptes
gérés depuis la Lettonie** P2

Inclusion financière



**Le Togo sonde
ménages et entreprises** P2

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses **05 NOVEMBRE 2025 N° 537 - Prix 250 F CFA**



**Coup de filet spectaculaire
La gendarmerie nationale
stoppe un gang** P7
de braqueurs armés



Sécurisé. Rapide.
Toujours avec vous.

Votre partenaire de confiance en Mobile Money



Orange Money
MTN
Airtel Money
Moov Money

mixx
by **MCB**

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Réseaux sociaux

49 millions de faux comptes gérés depuis la Lettonie

Il y a quelques jours, Europol a identifié une « ferme de cartes SIM » en Lettonie. Cette ferme gère 49 millions de faux comptes dont le but est de déformer la réalité, de manipuler l'opinion publique et de commettre des fraudes. Elle est aussi chargée de voler de l'argent et d'accroître l'engagement sur les réseaux sociaux en donnant lieu à d'interminables disputes, discussions, litiges et guerres de pouvoir.

49 millions de faux



comptes répartis en un seul endroit, dans un seul pays ! Ce chiffre est suffisant pour que les internautes arrêtent de se lancer dans des discussions et des guerres stériles sur les réseaux sociaux. En effet, il est fort probable

que la personne avec laquelle vous vous apprêtez à vous disputer s'accapare de votre temps et vos efforts. Au final, ce n'est peut-être qu'une machine.

Une « ferme de cartes SIM » est un dispositif illégal constitué d'un grand nombre de cartes SIM utilisées simultanément dans le but de contourner les règles ou de mener des activités frauduleuses ou abusives. Une « ferme de cartes SIM » est donc utilisée pour l'envoi massif de SMS publicitaires ou

frauduleux ; la fraude aux appels internationaux (faire passer des appels étrangers comme des appels locaux pour payer moins cher) ; créer de faux comptes sur les réseaux sociaux ou des plateformes nécessitant une vérification par numéro de téléphone ; contourner les limites imposées par les opérateurs (par exemple, nombre maximum de SMS ou d'appels par jour).

WARAA

Inclusion financière

Le Togo sonde ménages et entreprises

Au Togo, le gouvernement organise en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) une opération de collecte de données. Conduite par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), elle aura lieu du 6 novembre au 6 décembre 2025 auprès des ménages et des en-

treprises sur toute l'étendue du territoire national.

L'objectif est d'améliorer l'inclusion financière des couches vulnérables. Cette enquête permettra aussi de mesurer les niveaux d'accès et d'utilisation de produits financiers, aussi bien formels qu'informels et d'identifier les besoins, les obstacles ainsi que les opportunités liées à



l'accès et l'utilisation des services financiers pour chaque catégorie d'utili-

sateurs.

Pour que l'opération de collecte soit une

réussite, le gouvernement invite la population et les entreprises à réserver un bon accueil aux agents de collecte identifiables par leur badge à l'effigie de l'enquête. Il leur demande de fournir des informations de qualité tout en les rassurant du respect de l'anonymat et de la confidentialité.

WARAA

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION

Ezi Akoma

Razak

Tchaa

Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires

Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs

appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-21-39
Police secours	117

Lomé et Paris renouvellent leur engagement pour la paix

A l'initiative conjointe du Togo et de la France, la communauté internationale s'est réunie le 30 octobre 2025 à Paris pour un soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs en proie à une crise humanitaire. Cette rencontre diplomatique co-présidée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Médiateur de l'Union africaine en République Démocratique du Congo (RDC) et le Président français Emmanuel Macron, marque l'engagement des deux nations à œuvrer pour la paix et la prospérité dans cette région du continent. Cette rencontre a été marquée par la participation en ligne du Secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, ainsi que la présence effective du Président de la République Démocratique du Congo, M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, aux côtés de soixante-dix (70) hauts émissaires représentant notamment les dirigeants des États-Unis, du Qatar, du Rwanda, de l'Angola, de l'Ouganda, du Burundi, de la Tanzanie et bien d'autres pays africains, européens et asiatiques.

Les travaux ont été enrichis également par la participation, des délégations de l'Union africaine, de l'Union européenne et de plusieurs partenaires internationaux qui sont également engagés dans la promotion de la paix et du développement dans la région des Grands Lacs. Cette mobilisation de grande envergure témoigne de la volonté de la communauté internationale

d'accompagner les efforts de médiation conduits par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Médiateur de l'Union africaine pour la République Démocratique du Congo (RDC). C'est dans cette dynamique unitaire que le Président du Conseil et le Président français ont examiné les réponses et les enjeux humanitaires dans la région des Grands Lacs afin d'y apporter une solution durable. A la fin des travaux, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a partagé avec les dirigeants et les acteurs engagés pour la résolution de cette crise humanitaire, trois axes de réflexion qui résument les discussions menées sur la situation humanitaire et les opérations communes prévues.

Une approche stratégique de la gestion de la crise

Dans son intervention, Faure Gnassingbé, a développé une approche stratégique de la gestion de la crise humanitaire dans la région des Grands Lacs, fondée sur la durabilité et l'appropriation locale des réponses à ce fléau. Il a appelé à cet effet à une réponse africaine, intégrée et tournée vers le développement et à une refondation du modèle d'aide. Celle-ci doit être désormais orientée vers la reconstruction, l'autonomie des communautés et le co-financement des programmes de développement dans les zones victimes de crises sécuritaires. Le Président du Conseil a surtout insisté sur l'appropriation africaine de ce nouveau modèle d'aide humanitaire, afin de favoriser une sortie de crise efficace et une reconstruction durable de la région. « L'urgence humanitaire ap-

pelle désormais à une réponse durable et intégrée. Et cette réponse doit être africaine. L'aide humanitaire doit devenir un fonds vers le développement. L'Afrique doit aussi participer à son propre effort humanitaire, non pas seulement par devoir moral, mais parce que c'est une



question de dignité et d'efficacité. Nos États doivent co-financer le programme » a-t-il déclaré.

Une gouvernance africaine de la réponse humanitaire

Poursuivant sa réflexion, le Président du Conseil a mis en lumière la nécessité d'une gouvernance africaine de la réponse humanitaire. Selon lui, la gestion de cette crise doit s'appuyer sur les structures régionales existantes, notamment l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. « La gouvernance de cette réponse humanitaire doit aussi être africaine. Au-delà de participer à son financement, l'Afrique doit être au cœur de la gouvernance humanitaire, dans la coordination, la planification et le suivi des réponses » a-t-il soutenu. Pour lui, une telle approche garantit beaucoup plus de transparence et d'efficacité et évite de faire de l'aide au

développement « un enjeu de pouvoir ». Ce changement de paradigme permettra d'éviter le chevauchement et de garantir l'effectivité de l'accès des ressources aux populations bénéficiaires. Dans cette logique, le Médiateur de l'Union africaine a rappelé l'importance d'une

aide conçue de manière à préserver l'autonomie des partenaires africains, tout en contribuant à la stabilisation des populations et au renforcement de la souveraineté nationale. « Il faut que l'aide soulage sans nourrir la dépendance, qu'elle stabilise sans figer les rapports de force. C'est pourquoi, pour protéger les bienfaits de l'aide et ce qu'elle apporte, il faut un contrôle africain renforcé » a-t-il souligné.

Rompre avec l'économie de guerre

Abordant le dernier axe de sa réflexion, le Président Faure Gnassingbé a mis en lumière le lien étroit entre la crise humanitaire et les dynamiques économiques qui alimentent les conflits armés. Il a fermement condamné la contrebande minière, le commerce illégal des ressources naturelles ainsi que les activités d'exploitation informelle, qui contribuent au financement des acteurs de la

violence et à la prolongation des crises humanitaires. « Dans l'Est de la RDC, la souffrance des populations ne vient pas seulement du conflit, mais de l'économie de guerre qui l'entretient. Nous devons rendre traçable chaque ressource, intégrer les communautés dans les chaînes légales et faire de la transformation locale une priorité de sécurité » a-t-il affirmé.

En prônant une économie transparente et légitime, le Président du Conseil, a appelé à une paix fondée sur la justice économique et la réparation des territoires meurtris par la guerre et l'exploitation illégale des ressources minières. « C'est en rétablissant une économie transparente et légitime que nous couperons les flux qui financent la violence. La paix dans les Grands Lacs ne doit pas être une simple pause dans les combats. Elle doit être une transformation de l'économie extractive, une rupture avec l'exploitation illégale, une véritable réparation pour des populations qui, depuis trop longtemps, payent le prix de la richesse de leur terre » a déclaré le Président Faure Essozimna Gnassingbé.

Une vision de souveraineté solidaire

Pour terminer, le Président Faure Gnassingbé a replacé la crise dans la région des Grands Lacs dans une perspective morale et politique : celle d'un test pour l'Afrique et pour la communauté internationale. Il invite les nations africaines à transformer la compassion en action, à faire de la solidarité un

Suite à la p 4 3

Partenariat entre l'UCRM et Ohana Africa

Des services financiers formels aux artisans togolais

L'Union des Chambres Régionales de Métiers et la Fin Tech togolaise Ohana Africa ont signé un partenariat stratégique. L'objectif est d'offrir des services financiers formels à plus d'un million d'artisans togolais. Il est aussi question de moderniser les pratiques d'épargne collective et d'intégrer progressivement les artisans du Togo dans le système financier formel.

Cette initiative s'appuie sur le déploiement national de la plateforme mobile Ohana Africa, une application de gestion d'épargne intelligente et sécurisée, déjà testée avec succès lors d'une phase pilote. Le programme cible dans un premier temps les 60 000 artisans enregistrés auprès des chambres régionales et ambitionne d'atteindre 1 million d'artisans d'ici

2027. «Pendant trop longtemps, nos artisans ont évolué en dehors du système financier formel», a déclaré Issa Mouhamed, Président de l'UCRM. «Ce partenariat change la donne : Ohana Africa apporte la technologie, nous apportons la confiance et la proximité. Ensemble, nous ouvrons des chemins vers la prospérité pour chaque artisan du Togo. », a-t-il ajouté. A partir de novembre 2025, la plateforme sera déployée progressivement dans les six Chambres Régionales de Métiers du Togo. Le programme se déroulera en plusieurs phases, avec un accompagnement continu à la formalisation et à la conformité légale des groupes d'épargne. Le partenariat bénéficie du soutien d'Ecobank, qui fournira l'infrastructure bancaire et assurera la conserva-



tion sécurisée des fonds collectés via la plateforme.

Il faut rappeler que la majorité des artisans opèrent encore dans l'économie informelle, sans accès aux services financiers formels. Et la plupart financent leurs activités par le biais de tontines et de groupements d'épargne et de crédit, des pratiques communautaires profondément ancrées dans la culture africaine, représentant jusqu'à 7 %

du PIB dans certains pays. Toutefois, leur informalité limite l'accès au crédit, au capital de croissance et à la sécurité financière pour des milliers d'artisans et leurs familles. Grâce au partenariat que l'UCRM a scellé avec Ohana Africa, ils peuvent s'inscrire auprès de leur Chambre Régionale de Métiers locale afin de bénéficier des avantages d'Ohana Africa. Des sessions de formation se-

ront aussi organisées dans chaque région afin d'assurer leur intégration harmonieuse à la plateforme.

L'application mobile Ohana Africa propose une plateforme sécurisée et multilingue, intuitive, accessible à tous, quels que soient le niveau d'alphabétisation numérique avec les collectes et dépôts directs dans des institutions bancaires agréées, minimisant tout risque de perte ou de fraude. Elle propose également une transparence totale : suivi en temps réel des cotisations, retraits et activités de prêt, renforçant la confiance entre membres et un accompagnement à la formalisation : outils et conseils pratiques pour assurer la conformité légale et réglementaire des groupes d'épargne.

WARAA

Grands Lacs

Lomé et Paris renouvellent leur engagement pour la paix

Suite de la p 3

levier d'autonomie et de l'aide un instrument de souveraineté. « Ce que nous avons entendu aujourd'hui confirme une évidence. La crise humanitaire dans les Grands Lacs est un test moral pour le monde et un test politique pour l'Afrique. Nous devons transformer la compassion en solution, et l'urgence en l'avenir. Nous devons faire de la solidarité un levier d'autonomie et de l'aide un instrument de souveraineté. C'est cela, je crois, l'esprit de cette conférence, une solidarité efficace, africaine et durable qui relie la paix à la prospérité et la dignité à la responsabilité » a-t-il déclaré.

Pour sa part, le Président Emmanuel Macron s'est réjoui de la mobilisation collective autour de la conférence et des décisions majeures qui en sont issues, notamment la réouverture de l'aéroport de Goma aux vols humanitaires, ainsi que la mobilisation d'un milliard et demi d'euros supplémentaires en une seule journée, destinés à l'assistance des populations les plus vulnérables. Il a souligné que cet ensemble d'actions s'inscrit dans une synergie complète avec toutes les initiatives régionales et internationales, afin de répondre en profondeur à l'urgence humanitaire et de replacer l'humain au

cœur des priorités. Le chef de l'État français a salué et félicité chaleureusement le Président Faure Gnassingbé pour son engagement constant en faveur du dialogue, de la stabilité et de la paix sur le continent africain. Il a également souligné l'importance du renforcement du contrôle africain dans la gestion des crises et des processus de paix, saluant la vision et la détermination du Président du Conseil à promouvoir une approche africaine fondée sur la responsabilité, la justice et la solidarité entre les peuples. « Je veux ici aussi souligner combien le contrôle africain doit être renforcé, combien ce

qu'a dit le Président Faure au titre de la médiation de l'Union africaine est important et nous croyons en effet à cette approche si exigeante soit-elle. Cher ami, je veux vous remercier une fois encore pour votre mobilisation aujourd'hui autour des Grands Lacs et autour de cette urgence humanitaire ». Emmanuel Macron a également réaffirmé le soutien de la France aux efforts diplomatiques du Président Faure Essozimna Gnassingbé pour une solution durable à la crise dans les Grands Lacs, dans le respect absolu de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la RDC et de

tous les États de la région.

La Conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs restera dans l'histoire comme un moment de mobilisation exemplaire en faveur d'une solution collective à la crise que traverse la région des Grands Lacs. Ses conclusions témoignent de la détermination de la communauté internationale à soutenir les initiatives africaines visant à instaurer une paix durable et à promouvoir le développement dans la région, dans un esprit de partenariat respectueux et mutuellement bénéfique pour le continent et le monde.

Togo-Forêts

Le ministre Kokoroko appelle à une gestion rigoureuse

Le ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection de la nature, de la Côte et du Changement climatique, Professeur Dodzi Komla Kokoroko, durcit le ton face à la recrudescence des infractions forestières. Par une circulaire datée du 31 octobre 2025, il a rappelé aux responsables régionaux, préfectoraux et aux chefs de brigade leurs obligations en matière de contrôle, de répression et de respect strict des procédures prévues par le Code forestier.

Selon le ministre Kokoroko, plusieurs localités connaissent des dérives inquiétantes dans la gestion des infractions liées à l'exploitation des ressources forestières.

Il dénonce notamment la fixation arbitraire des amendes, la saisie aléatoire des produits délicieux et l'opacité dans la gestion des transactions. Ces pratiques, réalisées sans l'information préalable ni l'aval des autorités compétentes, contreviennent aux dispositions légales en vigueur et favorisent la

corruption ainsi que l'impunité. Le ministre a tenu à rappeler que, si la transaction demeure un mécanisme alternatif de règlement des litiges prévu par l'article 35 du Code forestier, elle ne saurait se substituer à la poursuite judiciaire, qui reste la voie principale de règlement des infractions. Toute transaction doit être approuvée par l'autorité compétente dans un délai d'un mois, faute de quoi elle devient caduque de plein droit. Le non-respect de cette procédure expose les

respondants soient immédiatement transmis à la hiérarchie. Il ordonne en outre la fin du recours abusif aux transactions non encadrées et insiste sur la poursuite systématique des contrevenants conformément au Code forestier et au Code pénal. Les agents de conservation et de protection des eaux, forêts, sols et sites sont rappelés à leur devoir de surveillance permanente. Le ministre interdit formellement toute délégation de responsabilité aux écogardes sans encadrement direct et toute intervention tardive en cas de flagrance.

« Je sais pouvoir compter sur votre sens du devoir et d'intégrité pour garantir la protection

agents à des sanctions disciplinaires.

Désormais, le nouveau ministre en charge de l'environnement exige que toutes les infractions forestières soient constatées exclusivement par des agents assermentés ou des officiers de police judiciaire, et que les procès-verbaux cor-

accrue du patrimoine écologique de notre pays », conclut le ministre.

Dans un contexte où la déforestation et les trafics de bois continuent de menacer les écosystèmes, cette mesure vise à restaurer la discipline et la transparence au sein de l'administration forestière.

WARAA



fisc Les mercredis du fisc
votre émission de fiscalité



05 nov. 2025 10H30 GMT

Office togolais des Recettes - OTR

Canal OTR



PHARMACIES DE GARDE Du 03 NOVEMBRE 2025 au 10 NOVEMBRE 2025

PHARMACIE BEL AIR	96 80 08 75	Non loin de Rambo et de l'hôtel Palm Beach
PHARMACIE MATTHIA	96 80 10 07	1048, Avenue de la Libération
PHARMACIE SANTE	70 44 91 37	Près de NOPATO
PHARMACIE BON SAMARITAIN	781 3441 94	BE PA de SOUZA / Hôpital de BE
PHARMACIE PORT	70 43 54 53	Face Hôtel Sarakawa
PHARMACIE EMMANUEL	90 09 94 03	637, Av. Dussur Face MIMP Kodjokopé
PHARMACIE HOPITAL	79 69 08 08	Face Hôpital CHU-Tokoin
PHARMACIE AGBEGNIGAN	70 20 00 00	Tokoin Rambo - Cdadago, Av. de la Libération,
près du PRÉT À MANGER		
PHARMACIE CAMPUS	96 80 08 88	ADEMI - Boulevard de la Kara à côté de UTB
PHARMACIE KLOKPE	96 80 10 03	Derrière la Foire Togo 2000
PHARMACIE PROVIDENCE	91 14 88 88	Bd. Jean Paul 11
PHARMACIE UNIVERS-SANTE	93 68 83 31	Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA face à
l'entrée du CHU-CAMPUS		
PHARMACIE AEROPORT	96 51 59 74	Rte de l'Aéroport SITO
PHARMACIE INTERNATIONALE	96 80 09 28	Sise Marché de Hédranawé "Assiyé", Bou-
levard du Haho		
PHARMACIE DES LILAS	96 16 55 89	123HDI, 07 Route de Boulevard Jean Paul 11
groupe		
PHARMACIE UNION	96 32 97 26	Bd. Malakassa, face crémérie BAMUDAS - BE
KPOTA		
PHARMACIE LE PROGRES	70 48 86 55	Grd contournement, face EPPL Universelle, non
loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota		
PHARMACIE SARAH	70 42 09 02	Près du centre de santé d'Adékpané
PHARMACIE AIDOGOME	91 05 78 21	Face au cam 2ème RI d'Adidogomé
PHARMACIE SILOE	90 80 28 39	Carrefour Allao Apédoké Allagomé
PHARMACIE ACTUELLE	90 61 46 44	Route de Ségbé, Quartier Sagbadé - Adidogomé
PHARMACIE SEGBE	92 59 49 35	Ségbé
PHARMACIE WASTINE	92 61 17 00	Adidogomé logoté, à 400 m du carrefour logoté sur
la route menant au quartier Lankoui		
PHARMACIE DIDIOLE	93 93 99 27	DIDIOLE
PHARMACIE ST JOSEPH	96 80 08 65	Bretelle BE KLIKAME
PHARMACIE VIGUEUR	70 44 81 96	Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro
PHARMACIE MILLENAIRE	70 21 31 97	Face réserve de la gendarmerie d'Agô-Nyivé,
sur la route de 50 m à 300 m du côté Nord		
PHARMACIE DIEUDONNE	70 44 84 59	AGOE-TELESSOU NON LOIN DE LA STATION CAP
PHARMACIE OSSAN	70 40 44 25	Carrefour AVEDEI, face Els LA LIMOUSINE
PHARMACIE APOLLON	93 50 42 55	Avedji, Face complexe scolaire Makafui - Non
loin du carrefour des hirondelles		
PHARMACIE YESHUA	98 77 21 53	AGOE-Vakposso vers l'Ecole NDE, entre le CMS
Mur et le CMS Maranatha		
PHARMACIE CLEMENCE	70 19 35 35	Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET Agô
et l'Ecole privée La Source		
PHARMACIE ST MICHEL	70 43 30 43	Située à Agô-Nyivé entre la Brasserie BB et
l'espace Télécom		
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la
station Sanol Togblékopé		
PHARMACIE LIDDY	70 90 19 60	AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station
CAP en face du Camp de tir		
PHARMACIE ZILIDJI	92 61 66 08	Derrière le marché d'agô zongo
PHARMACIE ASSURANCE	93 08 76 76	Adékopé, National NO1, non loin du marché
PHARMACIE KOBBOYO	93 70 48 12	DAWE, rte de la Nationale No1 avant le péage de
Davé en face de la Station Sanol		
PHARMACIE VITAS	22 25 63 43	Située à Agô Assiyé du côté ouest
PHARMACIE EXCELLENCE	93 27 95 54	AGOE Dèmakpè Voie CEDEAO
PHARMACIE ESPACE VIE	99 85 89 07	AGOE Logopé non loin de place de Loisirs BKS 2
PHARMACIE LA BARAKA	90 17 49 28	Agô L'OGOPÉ, non loin de l'ECOLE LA
BRYERE A PROXIMITE DU CAMP GP		
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du lycée Sanguera
PHARMACIE SAGBIBA	91 83 87 83	AGOE-Nangbe à côté de la station T-Oil
PHARMACIE LA SHEKINAH	93 33 92 05	AGOE-NYIVE Ationé carrefour Amadenta
PHARMACIE NELLYS	92 01 11 00	Kléme Agokpanou, non loin du château d'eau, sur
la voie de Ségbé à Sanguera		
PHARMACIE MAWUNYO	70 42 34 64	AGOE-Sogblossi, route de Mission TOME en
face de la station OANDO		
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE	93 26 36 00	Marché de Léglassi, à côté de la Poste, sur le
and contournement		
PHARMACIE HYGEA	99 27 36 36	Face Lycée publique de Baguida sur la rte
d'Adékopé		
PHARMACIE VERSEAU	90 01 90 29	Près de la maison Bateau Baguida
PHARMACIE SIKAF	92 62 06 51	DJAGBLE, Hîneatro à 200m du complexe sco-
laire la Perseverance rte Akakope-Gbamakope		
PHARMACIE AJP-Abolave	93 50 63 60	Djable sur la route d'abolavé à 50m du siège de la
CEET Djable		

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr /

info@savoirnews.net

Coup de filet spectaculaire

La gendarmerie nationale stoppe un gang de braqueurs armés

La Gendarmerie nationale vient de démanteler un vaste réseau de braqueurs opérant à Lomé et dans ses environs, à l'origine de plusieurs vols à mains armées et bris de vitres de véhicules enregistrés ces derniers mois.

À la suite d'un braquage survenu le 21 octobre passé au quartier Hédzranawé, où des individus armés ont ouvert le feu sur un véhicule avant de s'emparer de biens de grande valeur, la Gendarmerie et la Police nationale ont immédiatement ouvert des enquêtes.

Les investigations approfondies ont permis l'interpellation par la Gendarmerie, le 22 octo-



bre 2025, à Kpémé, dans une auberge, de quatre (04) ressortissants nigériens, identifiés comme membres du réseau criminel. Un cinquième suspect a été interpellé ultérieurement par la Police Nationale à Lomé.

Des recherches sont activement en cours pour retrouver les autres membres du réseau identifiés

encore en fuite.

Leur mode opératoire consistait à suivre leurs victimes, principalement après des opérations bancaires, avant de les attaquer à l'aide d'armes à feu pour s'emparer de leurs biens. Certains cas impliquaient également des bris de glace de véhicules en stationne-



ment pour s'emparer des sacs et objets de valeur.

Grâce à la collaboration précieuse de la population, la Police Nationale a réussi à récupérer : trois (03) fusils d'assaut AK-47; quatorze (14) chargeurs; une importante quantité de munitions; et un (01) véhicule utilisé lors du braquage du 21

octobre 2025 et d'autres objets.

Les cinq présumés auteurs interpellés seront présentés à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé pour répondre de leurs actes.

Les forces de sécurité expriment leur profonde gratitude à la population pour sa vigilance, sa collaboration et son soutien constant. Elles l'exhortent à poursuivre cette coopération en signalant tout mouvement suspect aux unités les plus proches afin de préserver la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire.

La Rédaction

Suite de la p 5

Attendu que feu AGBEDOR Eha Aliwa, de son vivant, a joui paisiblement de ladite parcelle jusqu'à sa mort, sans aucune contestation de la part de qui que ce soit ;

Qu'elle avait fait lever le plan parcellaire et celui du lotissement de ce bien (pièce N° 2) ;

Attendu que curieusement et contre toute attente, la requérante vient de constater qu'une partie de son bien dont s'agit est l'objet d'une immatriculation aux livres fonciers sur réquisition N°108 328 au nom du requis ;

Attendu que face à cette situation, la requérante n'a d'autres recours que de l'attraire par devant le Tribunal de Céans, pour s'entendre confirmer son droit de propriété sur la parcelle objet du présent litige, déclarer nul et de nul effet l'immatriculation entreprise par le requis ;

Attendu qu'au regard de tout ce qui précède, il convient de confirmer le droit de propriété de la requérante sur ladite parcelle de terrain, de déclarer nul et de nul effet l'immatriculation entreprise par le requis, d'ordonner l'expulsion pure et simple du requis ainsi que celle de toute personne de son chef, d'ordonner la démolition des constructions érigées sur les lieux de son chef ou par toute personne de son chef, ce, sous astreinte de 500.000 francs CFA par jour de résistance et d'ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

PAR CES MOTIFS

Il est demandé au Tribunal, de venir le requis, s'entendre :

- Dire et juger que la parcelle de terrain sise à Adétikopé au lieu-dit BAYIME, d'une contenance superficielle de SIX HECTARES DIX HUIT ARES QUATRE VINGT NEUF CENTIARES (06ha 18a 89ca) est la propriété pleine et entière de la succession de feu AGBEDOR Eha Aliwa ;
- Confirmer en conséquence, le droit de propriété de la requérante sur la parcelle de terrain dont s'agit ;
- Déclarer nul et de nul effet l'immatriculation objet de la réquisition N°108 328 entreprise par le requis ;

En conséquence,

- Ordonner l'expulsion pure et simple du requis ainsi que de toute personne de son chef sous astreinte de 500.000 francs CFA par jour de résistance ;

- Ordonner la démolition des constructions érigées sur les lieux de son chef ou par toute personne de son chef, et ce, sous astreinte de 500.000 francs CFA par jour de résistance ;
- Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Condamner le requis aux entiers dépens ;

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL NE L'IGNORE

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie du présent exploit, dont le coût est de _____ F CFA.

L'HUISSIER



mixx
By yas

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

